

LES TRAVÉR'CÉ Musicales #21

GRATUIT

WWW.LESTRAVERCEMUSICALES.COM



VENDREDI 3 & SAMEDI 4 JUILLET

AMAZONES D'AFRIQUE . CUMBIA BOOM BOX
DJ WONDERBRAZ . PASSION COCO . CAPHARNAÛM
ELECTRO DELUXE . ALRIGHT MELA . BIG JOANNA
LA TCHOUTCHOUKA . TOMA SIDIBÉ



CHARTRE DE BÉNÉVOLAT

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré d'une manière désintéressée dans une action organisée au service de la communauté.

Les bénévoles offrent une aide mutuelle, des services, soit à titre personnel soit au sein d'une association, d'une collectivité dans un esprit de partenariat et de fraternité.

Les bénévoles visent aussi à faire du volontariat un élément d'épanouissement personnel, d'acquisition de connaissances et de compétences, d'amplification des capacités, en favorisant l'initiative et la créativité, en permettant à chacun d'être plus acteur qu'utilisateur et consommateur.

Présentation du projet artistique

Le festival **Les Traver'Cé Musicales** créé en 2005 a pour but de mettre en valeur le brassage des cultures musicales venant de France et du monde entier. Celui-ci soutient particulièrement les créations musicales qui valorisent la rencontre entre des musiciens de différentes nationalités et de différentes inspirations. Avec ce festival, la ville s'affirme comme lieu de convergence des rencontres musicales des cultures du monde entier.

Pour son festival **Les Traver'Cé Musicales**, la ville des Ponts-de-Cé souhaite faire appel à des bénévoles, un soutien indispensable au bon déroulement de celui-ci.

La ville des Ponts-de-Cé s'engage à :

- accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière ;
- lui confier dans la mesure du possible une activité conforme à ses souhaits ;
- lui assurer un encadrement par un responsable d'équipe ;
- le couvrir par une assurance adéquate.

Chaque bénévole s'engage à :

- participer aux réunions d'information ;
- accepter le fonctionnement décidé par l'organisateur et se conformer aux objectifs définis ;
- se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement du festival ;
- assurer avec sérieux et régularité l'activité choisie ;
- collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariés ;
- respecter ses engagements en terme de présence au poste et aux horaires qui auront été convenus au préalable avec l'organisateur ;
- faire remonter à l'organisateur toute difficulté rencontrée dans sa mission ;
- respecter une obligation de discrétion et de réserve à l'extérieur et à l'intérieur du festival.

Le bénévole peut interrompre à tout moment sa collaboration, mais s'engage dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

La place du bénévole pour le festival

Les missions confiées aux bénévoles sont les suivantes :

En amont du festival :

- installation de l'espace des artistes et des loges (à partir du lundi 29 juin) ;

Pendant le festival :

- Transport (runs) des artistes : gare, hôtel, salle Emstal ;
- Loges des artistes (aménagement et tenue des loges, du catering, et ménage, nettoyage du linge de scène) ;
- Restauration (accueil du traiteur (livraison), installation, contrôle des groupes et service à table, rangement de l'espace) ;
- Permanence du bar des artistes (préparation des commandes, service à la table et ravitaillement des frigos, désinfection des tables et des parties communes) et surveillance des entrées ;
- Aide au ravitaillement des frigos en backstage ;
- Accompagnement de fanfare ;
- Aide au rangement à la fin du week-end.

Le référent d'équipe veille à ce que les bénévoles aient toutes les informations nécessaires pour mener à bien les missions qui lui sont confiées. Si nécessaire, il lui apporte des solutions.

Pour chaque bénévole,

- Il sera remis un badge ORGA donnant accès à la salle Emstal ;
- Chaque bénévole bénéficie au minimum d'un repas pendant le week-end puis, lorsque sa mission est sur la plage horaire d'ouverture de la restauration.